



RÉPONSE DU GOUVERNEMENT

Introduction

Le gouvernement tient à remercier les membres du Comité permanent pour l'excellente tâche qu'ils ont accomplie dans le contexte du rapport intitulé « Pour un nouveau cycle de négociations efficace : les grands enjeux du Canada à l'OMC ». Le travail du Comité joue un rôle important dans les préparatifs du gouvernement en vue des prochaines négociations commerciales qui se dérouleront sous l'égide de l'Organisation mondiale du Commerce (OMC).

Depuis la déclaration de Doha, des travaux considérables ont été entrepris dans tous les secteurs touchant aux négociations et au programme de travail. Un système commercial multilatéral non discriminatoire fondé sur des règles crée des opportunités économiques solides au Canada et dans les autres pays. Ce type de système favorise l'instauration, à l'échelle planétaire, d'un climat propice à la prospérité, à la démocratie, à la justice et à la stabilité sociale. Je suis convaincu qu'en poursuivant notre dialogue, dans un esprit de coopération, pendant toute la durée de ce cycle de négociations, nous obtiendrons, avec l'aide de nos partenaires, un régime fondé sur des règles commerciales plus équitables pour les divers pays membres et permettant au Canada d'atteindre ses objectifs en matière d'économie mondiale, de politique sociale et de développement durable.

Nos principaux objectifs en ce qui concerne les négociations sur l'agriculture sont de supprimer les subventions à l'exportation dans les plus brefs délais possible, de réduire dans des proportions considérables ou de supprimer le soutien interne ayant des effets de distorsion des échanges et d'améliorer de façon marquée l'accès aux marchés pour tous les produits agricoles et alimentaires. Dans le contexte des négociations portant sur l'accès aux marchés pour les produits non agricoles, nous chercherons à obtenir la réduction ou la suppression des obstacles tarifaires et non tarifaires. Nous militerons en faveur des améliorations et des clarifications à apporter au Mémorandum d'accord sur le règlement des différends en vue de l'instauration d'un mécanisme de règlement des différends efficace dans le contexte des accords commerciaux. Dans le cadre des négociations concernant l'Accord général sur le commerce des services (AGCS) et compte tenu de l'échéance du 30 juin, le Canada a déjà présenté ses demandes d'accès aux marchés à divers autres pays afin de leur permettre de les examiner dans le cadre des négociations sur les services. Nous avons déclaré clairement et en termes non ambigus que lors de l'examen des requêtes d'accès présentées au Canada par d'autres pays en ce qui concerne les services, le gouvernement maintiendra sa latitude en matière de politiques dans les secteurs de la santé, de l'enseignement public, de la culture et des services sociaux. Le Canada n'a

